

Lettre Municipale - Novembre 2014

Mot du Maire

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin, les informations relatives à la vie de notre commune. Vous le constaterez, la vie d'Alboussière est dense...



La rentrée Elle marque pour beaucoup d'entre nous la fin de la saison estivale et la reprise de nos habitudes.

Il faut remonter relativement loin pour retrouver un été aussi pluvieux. Ce qui n'a pas été sans conséquences, Fréquentation touristique en baisse, en particulier sur notre camping et dans les commerces du village.

Des trombes d'eau ont clôturé le feu d'artifice du 13 juillet ainsi que la féerie.

Malgré l'effort de tous les bénévoles dans le cadre de l'inter-association, les résultats financiers sont mauvais.

La météo fut plus clémente pour la foire est ce fut un bon millésime.

A Alboussière comme ailleurs, la rentrée scolaire s'est déroulée sous le signe de la réforme des rythmes scolaires.

L'ambiance était sereine, les effectifs stables (186 enfants) et la mise en place des Temps d'Activité Périscolaires (TAP) s'est passée sans problème particulier.

Toutes les associations du village ont pu présenter leur activité à l'occasion de la fête de la rentrée.

Fête qui s'est terminée de façon très conviviale ce 6 septembre sur la place de la Fontaine.

L'équipe municipale est au travail.

Les commissions sont en place et les premières réunions ont eu lieu. Si vous désirez vous impliquer sur une thématique donnée, vous pouvez encore vous inscrire à la mairie.

Une nouvelle équipe dynamique est en place au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

Nous sommes en train de lancer la révision de notre plan d'occupation des sols. Ce projet, le « Plan Local d'Urbanisme » (PLU), projet qui va s'étaler sur 2 à 3 années sera conduit en concertation avec l'ensemble des Alboussiérais. Nous ne manquerons pas de venir vers vous régulièrement.

N'hésitez pas à venir nous interpellier car l'ensemble des élus d'Alboussière souhaite répondre encore mieux à vos attentes, dans le souci de l'intérêt général et ce pour faire avancer notre commune.

Cordialement

Le Maire

Philippe PONTON

Une très belle rentrée scolaire,

Septembre 2014 restera encore comme un bon cru pour l'école publique d'Alboussière. En effet se sont 185 enfants (39 pour Champis et 146 pour Alboussière) qui se répartissent entre la maternelle et la primaire.

Les classes sont à peu près équilibrées : 25 enfants en CM2 ; 18 en CM1 ; 27 en CE2 ; 22 en CE1 ; 25 en CP ; 20 en Grande Section ; 20 en Moyenne Section ; 22 en Petite Section et 6 en Très Petite Section et 2 (1 pour Champis et 1 pour Alboussière) en attente de l'être (qui rentreront en janvier). Cela fera au total 187 enfants scolarisés pour 2015. Grâce à cette dynamique nous maintenons cette année encore, une 8ème classe.

La rentrée 2014, était marquée également par la réforme des rythmes scolaires, qui représentait un vrai changement d'organisation. Globalement ceux-ci semblent avoir été bien acceptés. Il est à noter, le concours de la Tribu, qui offre aux enfants de vrais ateliers diversifiés et de qualité.

Plusieurs projets de travaux et d'entretiens, concernant l'école, sont à l'étude. La municipalité ne manquera pas, en lien, avec le Conseil d'école de vous tenir informés.

Enfin, un grand merci aux enseignants, au personnel d'entretien et de cantine, au Sou des Ecoles, qui font de notre école, un lieu de d'accueil, de convivialité, de réussite et d'épanouissement pour chacun de nos enfants.

Sébastien DELARBRE.

Adjoint aux affaires scolaires, petite enfance, culture et sports.



MAIRIE d'Alboussière

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h et 16h-17h

Mardi : 9h-12h et 16h-17h

Mercredi : 9h-12 h

Jeudi : Fermé au public

Vendredi : 9h-12h et 16h-17h

Samedi : 9h - 12h

Contacts :

Tél. : 04.75.58.30.64

Fax : 04.75.61.20.33

Mail : contact@alboussiere.fr

Pour prendre RDV avec un élu, contactez la Mairie

Des changements dans le Personnel municipal

Après les départs de Anne Bidault et François fin juin ainsi que le non-remplacement de Mireille Gonon, la commune a eu la possibilité de recruter pour une période de 2 ans, 2 nouveaux agents grâce au soutien de l'état et du conseil général sous forme de contrats dits « aidés »

Stéphane Ruel qui nous a rejoint le 1^{er} juin 2014 pour assurer (hors période estivale) la gestion du camping, ainsi que des travaux de secrétariat et d'accueil à la Mairie.

Jean pascal Vacher qui nous a rejoint le 1^{er} août 2014 pour renforcer les services techniques sur les travaux de voirie et espaces verts.

Des formations leur seront proposés durant ces 2 années de contrat.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans l'équipe.



Que s'est-il passé à Alboussière cet été



13 juillet : Feu d'artifice au Plan d'eau
La pluie s'est invitée durant le bal et a écourté la soirée !!!!

14 juillet : Remise des décorations chez les sapeurs pompiers.

24 juillet : Musique d'été au plan d'eau
Soirée Africaine



Féerie : la caisse du camping



Forum des Associations

2 août : Féerie du Plan d'eau. Malgré un spectacle de grande qualité, les intempéries dans la vallée ont fait fuir les spectateurs... Le spectacle a pu se dérouler et le bal a été interrompu par l'orage à minuit !!!

16 août : La Foire d'été. Enfin, le soleil était au rendez-vous. Un défilé « gonflé », une soirée rock ont enchanté petits et grands. Un bon millésime.

6 septembre : Fête de la rentrée. Toutes les associations ont répondu présentes. Un très bel après-midi qui s'est terminé de façon très conviviale autour du barbecue.



Photo Foire

Saison touristique

Cette saison 2014 est qualifiée par les professionnels du tourisme comme ayant été en « Faux rythmes » tout au long de l'été. Avec des périodes euphoriques, des périodes très mornes. Un très bon mois de juin, une mauvaise première quinzaine de juillet puis un sursaut sur fin juillet/début août. Enfin un été que nous allons nous empresser d'oublier en matière de météo et de soleil !!!!

En ce qui concerne le camping de la Duzonne, bien que nous n'ayons pas encore les bilans définitifs, la fréquentation des chalets, maisonnettes et mobil home a été bonne et égale voire supérieure à l'an dernier.

En revanche, malgré le dynamisme de nos gérants de cet été Emilie et Jérôme et leur implication très appréciée notamment par les « anciens » revenant chaque année depuis plus de 20 ans, le chiffre globale est en diminution sensible.

Pour information les campings d'Ardèche accusent une perte moyenne de chiffre de l'ordre de (-30 %).

En ce qui nous concerne, la disparition de 8 mini-chalets avec les crues d'octobre 2013 et la baisse de fréquentation des campeurs rebutés par l'humidité ont eu également un impact important sur la fréquentation de nos commerces locaux.

Nous allons vite oublier ce mauvais temps et commencer dès maintenant à préparer la promotion pour 2015, notamment en travaillant au référencement du site internet et la page Facebook du camping. N'hésitez pas à « liker »

Photo pot d'accueil

Nous vous rappelons également que nous vous invitons à participer à la commission tourisme ouverte au public. Nous avons déjà quelques demandes et souhaitons étoffer notre Equipe. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Véronique Legrand

En charge de l'animation, communication & tourisme

Les finances de la commune : on en parle... des mots (à comprendre)

et des chiffres (à connaître)

Les 3 budgets de la commune en 2013

- **Le budget principal :**
Fonctionnement : Recettes 765 k€
Dépenses 631 k€
(soit excédent de 134 k€ correspond à l'épargne*)
Investissement : Recettes 371 k€
Dépenses 363 k€
- **Le budget annexe « Camping » :**
Fonctionnement : Recettes 166 k€
Dépenses 133 k€
Investissement : Recettes 47 k€
Dépenses 70 k€
- **Le budget annexe « Clos de Bergeron » :**
Budget mis en place spécifiquement pour cette opération

Nota : Chaque budget est géré d'une façon indépendante

Définitions :

⁽¹⁾ **prêt in fine** : prêt ne donnant lieu qu'au paiement périodique des intérêts, le capital emprunté étant remboursé à l'échéance.

⁽²⁾ **crédit relais** : crédit remboursé par l'affectation des produits liés à l'opération financée.

⁽³⁾ **épargne de la commune** : résultat du budget de fonctionnement qui ne peut être négatif ; différence entre les recettes de fonctionnement (produits) et les dépenses de fonctionnement (charges). Cette capacité d'autofinancement (ou CAF) reprise dans le budget d'investissement peut financer de nouveaux investissements et/ou permettre le remboursement des investissements financés par endettement.

⁽⁴⁾ **revenus de la commune** : produits du budget de fonctionnement ou recettes : impôts, dotations, autres produits (loyers par exemple).

Les faits : des difficultés de trésorerie

890 K€ sont à rembourser en 2014 :

590 K€ de prêt *in fine*⁽¹⁾

concernant l'opération lotissement « Clos Bergeron »

300 K€ de crédit relais⁽²⁾ concernant l'opération « Pôle médical ».

Les raisons : un développement des investissements de la commune

Concernant le prêt *in fine* sur le clos de Bergeron le produit des ventes de lots n'a pas donné lieu automatiquement au remboursement du prêt *in fine*, ni par paiement des échéances périodiques, ni par constitution de provisions pour le remboursement à l'échéance finale (*in fine*).

Concernant le crédit relais pour le financement du pôle médical, des subventions attendues et non versées et le non remboursement de la TVA sur une partie des travaux (changement de loi pendant l'opération) ne permettent pas de rembourser ce crédit.

Au-delà des difficultés de trésorerie apparaît un niveau d'ores et déjà élevé de l'endettement de la commune. En 2013, la dette de 1,38 M€ (hors budgets annexes) représente 10 années d'épargne⁽³⁾ (134 K€) et près de deux années de revenus⁽⁴⁾ (765 K€). Cette dette correspond à un montant de 1437 € par habitant contre 785 € pour la moyenne du département soit près du double.

Notre niveau d'endettement peut s'expliquer par le rôle de bourg centre et le nombre important d'équipements de la commune : Salle multisports, Bâtiments dédiés à la Tribu, au CALAC et dont certains génèrent des revenus (local de la « Poste », Salon de coiffure ...) Cependant la réduction de notre dette est indispensable.

Les solutions :

D'abord la dette exigible sur le Clos Bergeron doit être remboursée (250 K€ viennent d'être payés à la banque sur l'emprunt *in fine*) reste 340 KE à ré-étaler. La vente des trois derniers lots, devrait contribuer au remboursement de la plus grande partie du solde.

Ensuite, il conviendra de ré-étaler le crédit relais de 300 KE et il faudra arbitrer entre la location ou la vente des locaux du pôle médical. D'autant que le plateau médical au 1^{er} étage, ainsi que le local « infirmières » au R de C sont toujours en attente de praticiens.

Enfin il est évident qu'une parfaite maîtrise de nos dépenses de fonctionnement doit s'intensifier. Cependant si l'on veut éviter d'orienter notre excédent de fonctionnement (*épargne**) sur le seul remboursement de notre dette sur une très longue période, il n'y a que deux solutions : renégocier la dette et vendre des actifs (avec prudence et discernement).

Ainsi pourrions-nous recouvrer notre liberté d'investissement et permettre à la commune de poursuivre le développement qu'elle avait su engager.

Les réalisations de l'été

Abribus de Blaizac

Photo

Le columbarium

Le cimetière dispose maintenant d'un columbarium avec un jardin du souvenir. Le columbarium est composé de 10 cases, chaque case pouvant contenir 3 urnes. Il faudra acheter une concession pour utiliser l'une des ces cases. Pour cela, il faut s'adresser en Mairie.

Le jardin des souvenirs permettra à ceux qui ne veulent pas acheter une case d'épandre les cendres de leur défunt.

Photo

Ouverture d'un glacier « Cuto »

Photo

Travaux en cours

- Travaux au château : Aménagement et réfection des locaux pour la section généalogie du Calac
- Ouverture de l'Épicerie courant novembre
- Projet d'aménagement de la D219 entre la boulangerie et le Centre de services
- Lancement des commissions ouvertes au Public

Photo épicerie en tvx

ÉVÉNEMENTS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Animations autour de la commémoration du 11 novembre 1914

Le 8 novembre, dans le cadre de la Commémoration du centenaire de la Grande Guerre organisée par la Mairie, la Médiathèque d'Alboussière-Champis avait invité Bernard Courbis à présenter la vision qu'avait son arrière-grand-père,

Sylvain Dumas, instituteur à Alboussière, de la vie sur le plateau de Crussol pendant les hostilités de 14-18.

Cette lecture commentée des écrits d'un contemporain a permis de montrer comment la commune avait su réagir au choc de la guerre par la solidarité, l'accueil de réfugiés, l'engagement des femmes de mobilisés... A été particulièrement souligné le phénomène de la « vie chère » (l'inflation) et ses conséquences sur la répartition des revenus et des richesses.

Photo Journal d'Adèle **Le 10 novembre** au Temple d'Alboussière nous avons pu apprécier le spectacle donné par les enfants de CM2 (promotion 2013) qui nous ont régalé avec « Le Journal d'Adèle »

Le 11 novembre, bien sûr les commémorations de ce jour du souvenir en présence de nombreux Alboussiérais, mais aussi des lectures émouvantes ont été faites devant le monument aux morts par les enfants de CM2. Le cortège s'est ensuite rendu à la médiathèque pour inaugurer l'exposition du Calac et de sa section généalogie. Cette matinée s'est clôturée par un vin d'honneur fort convivial.

Photo 11 nov

Puis **le 16 novembre** au Temple : le concert exceptionnel : « Les sacrifiés » et **le 22 novembre** à St Didier : « C'est parti comme ne 14 - histoires de Poilus » lecture de textes de grands auteurs par Marie-Pierre Donval.

Le 10 décembre : Repas des Anciens. Comme les années passées, les élus vous proposeront de venir chercher à domicile les personnes ayant des difficultés à venir par leurs propres moyens.

Le 13 décembre : Le CCAS organise une collecte de jouets « Autour de la Fontaine »



Le 19 décembre : l'UCA vous proposera le traditionnel « On boudine le boudin »



Rappel : Opération « Donne un logo à ton village »
Nous attendons vos propositions jusqu'au 30 novembre 2014 en Mairie